

[print](#)

## La guerre, c'est la paix

De [Olivier Roy](#)

Global Research, octobre 31, 2014

Url de l'article:

<http://www.mondialisation.ca/la-guerre-cest-la-paix/5411144>

L'Association des juristes progressistes tient à dénoncer avec force les restrictions annoncées des droits et libertés au Canada. Le 23 octobre dernier, Stephen Harper s'adressait à la Chambre des communes le lendemain de l'irruption d'un homme armé à l'intérieur de l'édifice du parlement. Le premier ministre affirmait que, malgré cet événement, les parlementaires ne céderaient pas à la peur. Du même souffle, il soutenait que le projet de loi annoncé quelques semaines auparavant devant modifier la Loi sur le service canadien du renseignement de sécurité suivrait un processus accéléré d'adoption.

L'odeur de poudre ne s'était pas encore dissipée dans les corridors du parlement que les conservateurs instrumentalisaient l'événement. Une nouvelle victime était brandie pour valider l'idéologie conservatrice en matière de politique étrangère et pour justifier des mesures répressives à venir.

Or, le terrorisme, ce n'est pas l'action de tuer, quand bien même le tueur se réclame d'une idéologie, quand bien même il tue au parlement. Un geste devient terroriste par le traitement médiatique et politique qu'on en fait. D'où l'insistance de la GRC : l'auteur de la fusillade avait des motifs idéologiques et politiques. À cet égard, nous ne saurions mieux dire que Guy Debord : « *Cette démocratie si parfaite fabrique elle-même son inconcevable ennemi, le terrorisme. Elle veut, en effet, être jugée sur ses ennemis plutôt que sur ses résultats. L'histoire du terrorisme est écrite par l'État ; elle est donc éducative. Les populations spectatrices ne peuvent certes pas tout savoir du terrorisme, mais elles peuvent toujours en savoir assez pour être persuadées que, par rapport à ce terrorisme, tout le reste devra leur sembler plutôt acceptable, en tout cas plus rationnel et plus démocratique.* »

Depuis ces deux meurtres, que l'on qualifia d'actes de terrorisme, nous assistons à une surenchère de propositions destinées à augmenter les moyens répressifs et discrétionnaires de l'État en matière de détention préventive, d'arrestation et de surveillance. Le ministre de la Sécurité publique a réitéré son intention d'augmenter les pouvoirs du Service canadien de renseignement et de sécurité (SCRS). L'Association des juristes progressistes dénonce la fabrication de la peur et son utilisation pour restreindre les droits et libertés de l'ensemble de la population au nom de la prévention d'actes isolés et imprévisibles.

Il n'est pas surprenant d'entendre Harper parler de « *société libre, démocratique et sécuritaire* ». Il importe cependant de souligner l'oxymoron : l'accroissement de l'appareil répressif de l'État se fait toujours au détriment de la liberté et de la démocratie. La soumission de la liberté à la sécurité conduit à des dérives autoritaires et porte atteinte aux fondements de la démocratie. C'est d'ailleurs une des idées maîtresses qui sous-tend la Déclaration universelle des droits de l'Homme et la Charte canadienne des droits et libertés.

L'AJP s'inquiète de l'augmentation des moyens répressifs de l'État, lesquels permettent un contrôle accru de la population en général et, plus particulièrement, facilitent la répression des groupes dissidents, quels qu'ils soient. L'AJP dénonce

l'instrumentalisation de meurtres à des fins politiques et sécuritaires. Les libertés individuelles protégées par la Constitution sont les gardiennes de la liberté collective. Nourrir la terreur pour amenuiser ces libertés restera toujours une lâcheté antidémocratique.

**Olivier Roy**

***Olivier Roy*** : *Association des juristes progressistes*

Copyright © 2014 Global Research